

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Boulleret s'est réuni le 28 septembre 2018 à 20 h 30 à la mairie,
sous la présidence de Monsieur Jean-Louis BILLAUT, Maire.

PRÉSENTS : Mmes BERTIN – MAUPAS - RAIMBAULT - VINCK - MM. BILLAUT – BUFFET - REZARD – ROBINET - ROUSSET - de VOGÜÉ

ABSENTS EXCUSÉS : Mmes CHOPINEAU (pouvoir à Mme RAIMBAULT) – LEFEBVRE (pouvoir à Mme MAUPAS) – PAURON - MM. BERNARDIN (pouvoir à M. ROUSSET) - PINARD

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le procès-verbal de la séance précédente et nommé Mme Raimbault au poste de secrétaire de séance :

DECIDE :

↳ d'adhérer au Groupement d'Intérêt Public Approlys Centr'Achats pour intégrer un marché de fourniture d'électricité, le SDE 18 ayant décidé d'arrêter son rôle de coordonnateur à partir du 31 décembre 2019

↳ d'adhérer au service de TéléAlerte GEDICOM pour un abonnement annuel de 1 230 € HT + coût des communications (vers ligne fixe : 0.05 € HT/mn ; vers mobile : 0.10 € HT/mn ; envoi sms : 0.10 € HT/mn ; envoi e-mail : gratuit)

↳ de renouveler le bail avec la société Orange à compter du 13 août 2019, pour la location d'un emplacement sis Route de Ménétréau, pour leurs équipements techniques (antenne relais de téléphonie mobile) qui seront complétés par une antenne de téléphonie mobile Free, pour un loyer annuel de 3 030 €

APPROUVE :

↳ le rapport 2017 sur le prix et le qualité du service public de l'eau potable établi par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Val de Loire et Pays Fort

↳ le rapport 2017 sur le prix et le qualité du service public de l'assainissement collectif

↳ les avenants au marché de travaux d'isolation de l'école primaire présentés pour les lots suivants :

Lot 4 : Peinture :	marché initial : 19 097.99 € HT – avenant :	8 252.78 € HT
Lot 5 : Electricité :	marché initial : 13 948.97 € HT - avenant :	5 896.69 € HT
Lot 6 : Chauffage-Plomberie-Sanitaires :	marché initial : 37 225.33 € HT - avenant :	2 941.58 € HT

↳ le remplacement du filet pare-ballons au gymnase pour un montant de 143.88 € TTC

↳ l'extension du Columbarium dans le cimetière communal en continuité du projet initial. Il sera construit un 4^{ème} monument pour accueillir 9 familles pour un montant de 11 283.35 € HT

↳ la demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Cher pour la 10^è programmation culturelle d'un été à Boulleret qui aura lieu l'année prochaine

DECIDE :

↳ de louer, pour un montant de 20 € la journée, la sono installée au foyer rural, aux locataires qui le souhaiteraient

↳ de maintenir les tarifs de la redevance assainissement actuellement en vigueur, au profit de la commune, à savoir 32 € HT l'abonnement et 0.7379 € HT le m³

↳ d'acquérir 6 parcelles d'une superficie totale de 1 563m², aux abords du Quartier des Vieilles Vignes pour un montant de 2 300 € auxquels s'ajouteront les frais de notaire

Questions diverses :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal :

- qu'il a été saisi d'une demande d'un administré, propriétaire de parcelles de terrains aux abords du Quartier des Vieilles Vignes et qui souhaite savoir si la commune se porterait acquéreur de celles-ci. Le Conseil décide de faire une proposition au propriétaire et charge le Maire de réaliser les négociations
- que les riverains de la Route de Cosne ont été destinataires d'un courrier de la Mairie les informant des perturbations occasionnées pendant les travaux sur la RD 13. Il précise d'autre part, que le montant des travaux engagés par le syndicat d'eau sur cette même route s'élève à 257 323 € HT et que le montant de la réfection de la chaussée programmée à l'issue des travaux par le Conseil Départemental du Cher, s'élève à 60 000 € HT
- que la pose de la 1^{ère} planche à l'école maternelle aura lieu le lundi 8 octobre 2018 à 15 h
- qu'une subvention d'un montant de 216 800 € a été attribuée à la commune pour les travaux de construction de l'école maternelle et ses annexes, par le Conseil Départemental du Cher dans le cadre de la mission d'aménagement du territoire, sur les crédits affectés au dispositif « école, périscolaire et cantine »
- que le 9 octobre 2018, il y aura une journée « portes ouvertes » à la MSAP sur la thématique : création d'une adresse mail, création d'un compte Amélie

Monsieur le Maire donne lecture :

- des courriers de remerciements de diverses associations, pour l'attribution de la subvention communale ainsi que du courrier du Père d'Aligny remerciant la commune pour le prêt d'une salle pour les séances de catéchisme
- d'un courrier de la Fédération Française de Handball informant la commune, que le Club de Hand de Boulleret a reçu le Label Ecole de Hand Simple
- d'une demande d'un commerce ambulancier pour l'installation d'un camion pizza. Le Conseil émet un avis favorable et propose son installation le vendredi soir aux Fouchards

Tour de table :

Madame Raimbault fait un point sur le déroulement de la semaine « séniors » qui se tiendra du 22 au 26 octobre prochain avec différents ateliers et qui se clôturera par le repas offert par le CCAS aux personnes de 71 ans et plus, le samedi 27 octobre

Madame Bertin donne lecture d'un courrier de l'Agence de Développement du Tourisme et des Territoires du Cher qui sollicite une cotisation pour l'année 2018. Le conseil ne souhaite pas adhérer, la compétence « tourisme » étant du ressort de la communauté de communes.

Elle dresse un bilan très positif, sur la programmation d'un été à Boulleret, qui a battu un record de fréquentation, avec 400 à 500 personnes à chaque spectacle.

Elle informe que le prochain bulletin municipal qui sortira en décembre est en cours de rédaction.

Monsieur Rousset signale que les filets pare-ballons derrière les buts de foot au stade, sont en très mauvais état, qu'il conviendrait peut-être de les remplacer. Monsieur le Maire précise que le sujet a déjà été abordé et qu'effectivement il sera étudié avec le club, leur remplacement, de même que les portes et le ballon d'eau chaude des vestiaires.

Monsieur Rousset précise également que la Rue du Pressoir est en très mauvais état. Monsieur le Maire indique qu'il va solliciter l'aide du Département (CIT) pour une étude de faisabilité
Il indique aussi qu'il a été décidé par les membres du Groupe Agenda 21 – action n° 17, d'installer une « boîte à dons » vers l'aire de camping-cars. Le principe est le même que la boîte à livres mais avec différents objets qui pourront être échangés.

Monsieur Buffet indique que l'exposition sur les cahiers de guerre d'Amédée Mindrot est en cours d'impression et que l'inauguration aura lieu le 10 novembre après-midi.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-trois heures trente-cinq minutes.

Le Maire,
Jean-Louis BILLAUT